

COMMUNIQUE DE PRESSE
SUR
LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE
DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE DE L'APF
SIEM REAP, CAMBODGE
26 AU 28 FÉVRIER 2007

La Deuxième Assemblée de la Région Asie-Pacifique de l'APF s'est tenue à Siem Reap, Cambodge, du 26 au 28 février, à l'invitation de la Section cambodgienne de l'APF. L'Assemblée a retenu comme thèmes de travail :

- 1) *Le tourisme et la réduction de la pauvreté, Contribution des Parlements;*
et
2) *La protection de l'environnement et le développement durable.*

Les parlementaires des sections du Cambodge, Section hôte, du Laos, du Vanuatu, du Vietnam et les Chargés de mission Amérique et Europe, et un sénateur français de la Nouvelle-Calédonie ont participé à ces assises, ainsi que de l'Ambassadeur de France et des représentants de Ministères du Cambodge et d'organisations internationales, PNUD et AUF.

- La Réunion s'est ouverte avec le discours de bienvenue de S.E. Nguon Nhel, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale et Président de la Section cambodgienne. Elle a entendu successivement :

- une allocution de l'Ambassadeur de France, Monsieur Yvon Roé D'Albert,
- le message du Secrétaire général parlementaire de l'APF, Monsieur Jacques Legendre, lu par Monsieur Mom Chim Huy, Vice-Président de la Section cambodgienne qui a assumé la présidence de la Réunion,
- et les rapports d'activités des Chargés de mission de la Région Asie-Pacifique, Europe et Amérique,
- Ainsi que le plan d'activités à court terme de l'APF en 2007 présenté par Monsieur Nguyen Ngoc Tran, Vice-Président de l'APF et Président de la section vietnamienne.

Thème I- *Le tourisme et la réduction de la pauvreté.*

- Tous les intervenants ont mis l'accent sur l'importance et l'impact de l'activité du tourisme sur l'économie de leur pays (apport de devises) et en particulier sur la politique de réduction de la pauvreté. Le tourisme doit profiter à la population locale qui doit être associée à la protection et à la gestion du site.

- Pour le Cambodge, en 2006, il y a 1,700,000 touristes, fournissant un revenu supérieur à 1 milliard de dollars et qui fait travailler 250,000 personnes. À ces chiffres, il faut ajouter le tourisme local qui représentait 7,7 millions de personnes.

Thème II - *L'environnement et le développement durable.*

- Comme sur le 1^{er} thème, tous les intervenants insistent qu'une part importante de désastres sont dus à l'Homme et qu'ainsi, il est une nécessité absolue de bien gérer les ressources naturelles et de protéger l'environnement afin d'assurer un développement durable.

Le représentant de la section du Cambodge a noté que l'environnement du pays est à ce jour, globalement bien protégé et fait part des différentes mesures pour le protéger, surtout face à ses trois préoccupations : la sécheresse, les inondations et la baisse du niveau de l'eau du Lac Tonlé Sap. Le Gouvernement cambodgien a pris conscience que le développement ne peut se faire au détriment de l'environnement et que ceci est bien inscrit dans tous les plans de développement national.

Rapport final-

Le Séminaire note unanimement :

- que le Tourisme et l'Environnement sont des domaines liés, que l'Environnement est la base de tout Développement, et qu'il faut être conscient de cette relation fondamentale pour que le Développement soit durable,
- que pour développer le tourisme et pour protéger l'environnement, il faut un cadre politique précis, des mesures législatives et administratives adéquates, de la participation active des populations locales et de tous les groupes sociaux, des assistances techniques et financières appropriées, de la bonne gouvernance et enfin, des coopérations régionales et internationales cohérentes.

- Finalement, le Séminaire a adopté deux **Déclarations finales** pour prendre acte de cette conscience collective et pour recommander et encourager le Gouvernement à agir dans ce sens.

- Le prochain Séminaire annuel se tiendra au Laos en 2008 sur des thèmes à choisir.

Siem Reap, le 29 Février 2007